



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 26 mai 2015

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Ames, vice-président
M. Albert
M. Chiasson
M^{me} Harris
M. Bernard LeBlanc

M. Roussel
M. K. MacDonald
M^{me} Shephard
M. Stewart
M. Coon

le 26 mai 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit le 24 mars 2015. Sur la motion de M. Bernard LeBlanc, appuyé par M. Roussel, M. LePage est élu président du comité.

Sur la motion de M. Bernard LeBlanc, appuyé par M^{me} Harris, M. Ames est élu vice-président du comité.

Le comité se réunit de nouveau les 21 et 22 mai 2015 et a étudié les projets de loi suivants :

- 19, *Loi abrogeant la Loi sur les prêts d'aide aux améliorations agricoles ;*
- 20, *Loi abrogeant la Loi sur l'aide accordée par la Société du crédit agricole ;*
- 21, *Loi abrogeant la Loi sur les prêts pour l'achat de matériel agricole ;*
- 22, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des courses attelées des provinces Maritimes ;*
- 26, *Loi concernant les candidats à la direction et les candidats à l'investiture ;*
- 27, *Loi sur les emprunts de 2015 ;*
- 28, *Loi modifiant la Loi sur l'exécution forcée des jugements pécuniaires ;*
- 30, *Loi sur les fiduciaires ;*
- 31, *Loi concernant la Loi sur les fiduciaires ;*
- 32, *Loi sur les opérations du débiteur ;*
- 35, *Loi modifiant la Loi sur le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises ;*

et il en fait rapport sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député